

בס"ד

*Lycée Thorani français  
Beit Yehouda*

**K F A R M A I M O N**



*A remettre lors de l'ouverture d'un dossier d'inscription*

תשע"ו

2015-2016

*Année scolaire*

## **INTRODUCTION**

\*\*\*\*\*

Notre établissement se donne pour mission d'assurer à nos élèves une éducation juive authentique, une bonne connaissance d'Israël et une intégration réussie. En même temps, nous aspirons à conduire nos élèves au baccalauréat avec les meilleurs résultats possibles.

Pour atteindre ces objectifs, nous comptons sur nos élèves pour qu'ils manifestent leur propre sens des responsabilités. Grâce à quoi l'élève bénéficiera d'un double enrichissement : sa scolarité pourra être couronnée de succès et son identité juive s'épanouira pleinement.

Le sens des responsabilités se traduit par une conduite et une sociabilité propres à faciliter les études et l'insertion dans une nouvelle structure socio-éducative : le lycée Thorani de Kfar Maïmon.

Tout élève, une fois admis, doit être capable de comprendre, assumer et appliquer le règlement de l'établissement de façon responsable.

**Toute l'équipe d'éducateurs du lycée de Kfar Maïmon te souhaite la bienvenue dans ta nouvelle demeure.**

Tu vas vivre à Kfar Maïmon une expérience inoubliable, car tu vas passer un an ou plus en Israël , dans une ambiance religieuse , où l'on s'efforcera de créer , ensemble, une atmosphère agréable basée sur l'accomplissement des Mitzvoth vis-à-vis de D... et vis-à-vis de ton prochain.

Le judaïsme est essentiellement basé sur l'application des mitsvot, sur l'action, mais pas uniquement. A choisir entre l'étude et la pratique des mitsvot, les Sages ont tranché : « Grande est l'étude car elle mène à l'action ».

Vivre suivant les mitsvot implique une constante recherche à parfaire nos actes, à refréner nos instincts, à vivre suivant des normes claires et bien établies.

Ainsi, ayant choisi ce cadre, tu dois savoir que tu seras confronté à un certain nombre d'obligations qui créent les conditions nécessaires à une ambiance saine pour tous.

Afin d'éviter tout malentendu dans un futur proche et lointain, et toujours dans le souci d'assurer la sécurité, le bien-être et le progrès de nos élèves, nous te présentons par écrit les instructions suivantes, même si elles sont d'ores et déjà appliquées dans la vie quotidienne.

# **INFORMATIONS SUR LA VIE DU LYCÉE DE KFAR MAÏMON**

## **1 - L'ARRIVÉE :**

A ton arrivée tu vas faire connaissance avec tes camarades, l'équipe éducative et le personnel de la Yéchiva..

Tu pourras également te rendre compte à quel point notre établissement est situé dans un cadre verdoyant et fleuri.

Ton intégration en tant qu'interne à Kfar Maïmon commence et nous te souhaitons :

\*ברוך הבא ובהצלחה\*

### **Information importante :**

Nous te recommandons de ne garder sur toi que le strict nécessaire en argent liquide et déposer le reste dans un compte en banque, ou dans le coffre de l'établissement.

Nous te rappelons que l'assurance de l'établissement ne couvre ni les pertes, ni les larcins, mais uniquement les vols par effraction **après constat de la police.**

## **2 - LA VIE DE TOUS LES JOURS**

### **A -Les études**

Les cours à la Yéchiva ont lieu 6 jours par semaine, même le dimanche on va en classe! C'est le début de l'israélisation...

La journée à la Yéchiva commence tous les matins à 6h45, par le réveil (pendant la période de Selihot le réveil est avancé!)

Après la Téfilah et le petit déjeuner qui se prend au réfectoire, tu devras ranger et nettoyer ta chambre, ceci bien entendu, pour des raisons d'hygiène et de propreté.

a) Les cours ont lieu habituellement à 9h00 du matin jusqu'à 13h  
de 13h à 13h30 Repas

Cours de l'après-midi selon la grille de l'emploi du temps: 14h15 à 16h/17h/18h.

b) En début d'année, les élèves de chaque classe procèdent à l'élection d'un délégué qui a pour rôle de :

- servir d'intermédiaire entre ses camarades, ses professeurs et l'administration
- assister à une partie du conseil de classe
- Proposer de nouvelles activités en vue d'améliorer le bien-être collectif.

c) L'élève dont l'état de santé nécessite une dispense pour la discipline d'éducation physique, doit fournir une attestation médicale.

☀ - Quelles que soient les difficultés que tu rencontreras (scolaires, organisation du travail, relations avec les professeurs, les amis, problèmes d'Emouna etc..., nous te rappelons que tu seras toujours le bienvenu chez ton professeur principal (le Méhaneh) – les anciens t'indiqueront son adresse – ainsi que chez les autres membres de l'Equipe pédagogique.

### ***B - L'internat :***

La vie à l'internat et toutes les activités qui s'y déroulent occuperont une grande partie de ton temps et te permettront une bonne intégration au rythme de vie israélienne.

#### a. La vie en commun :

Elle constitue un bon apprentissage social et aidera grandement à ta maturité. La vie en collectivité organisée comporte des avantages et des attraits, mais aussi des "inconvenients" :

3 ou 4 élèves par chambre, la douche occupée justement au moment où on en a besoin..., un camarade qui ronfle, etc...La vie dans chaque internat est soumise à des règles communes : tu en as déjà pris connaissance, il faudra t'y conformer.

#### b. Bruit :

L'internat est petit, mais plein d'élèves. La nuit particulièrement, tout bruit résonne dans les bâtiments et dérange les élèves qui veulent travailler ou dormir. C'est la raison pour laquelle on doit veiller **de jour comme de nuit** à ne pas claquer les portes, à ne pas crier pour appeler un camarade dans le jardin ou dans la cour, à ne pas faire entendre au-delà de la porte de sa chambre magnétophone ou radio.

#### Appels téléphoniques :

A la disposition des élèves et parents, plusieurs moyens d'être en contact. De manière à faciliter et réduire les dépenses, chacun peut utiliser la salle Internet, avec WEBCAM, ou par notre site:

Adresse du site du Lycée: [www.kfarmaimon.com](http://www.kfarmaimon.com)

E-mail: [lyckfarmaim@yahoo.fr](mailto:lyckfarmaim@yahoo.fr)

N° de la cabine publique: 00 972 8 99 44 000

c. La « toranout » (service)

Dans l'intérêt général, une répartition des tâches est nécessaire : aussi existe-t-il plusieurs sortes de « toranouiot » :

le service de réfectoire,  
responsable de chambre,  
responsable de bibliothèque, classes et autres.

d. Les murs et le matériel de la Yéchiva ne t'appartiennent pas ; en conséquence, tu es responsable et redevable des dommages que tu auras causés.

e. Le nettoyage :

Il t'appartient de maintenir ta chambre en état de propreté. Tu devras la ranger et faire ton lit tous les matins, avant de te rendre en cours à 9h..

f. Le linge

Il sera déposé et récupéré à la buanderie de la Yéchiva une fois par semaine.

Les draps seront changés toutes les semaines.

Ne sera accepté que le linge portant le numéro du casier attribué à chaque élève en début d'année .

g. Soins médicaux :

Les soins médicaux sont assurés par une KOUPAT HOLIM (Caisse Maladie) ; dès ton arrivée, tu en bénéficieras, hospitalisation comprise.

Afin d'éviter de nuire aux enfants, il est une exigence parentale de mentionner tous cas de maladie ayant eu lieu dans le passé ou chroniques à ce jour.

Les malades :

Un élève malade doit en informer la Em Bayit : suivant le cas, elle l'enverra à la Koupat Holim . Les élèves souffrants ne recevront de repas dans leur chambre qu'avec l'autorisation de la Em Bayit.

**Attention** ! Chaque élève est tenu de présenter à la Em Bayit, son carnet de vaccinations à jour (Tétanos compris) dès son arrivée. Nos services médicaux sont les seuls habilités à autoriser la prise de médicaments.

h. Repas :

L'intégration doit se faire aussi au niveau de ... l'estomac. En effet, les repas à l'israélienne , bien que copieux, sont composés différemment des repas français.

**Attention** ! Le respect de la cacherout et des règles d'hygiène t'interdit de sortir les ustensiles du réfectoire. Pour les malades on utilisera des ustensiles jetables.

L'invitation d'amis à la salle à manger se fait avec l'accord préalable du Directeur.

### i. Activités :

Différents types d'activités extra scolaires seront organisées. Activités - détente, ateliers au choix, films, rencontres... En outre, un programme obligatoire de connaissances et initiation à la réalité israélienne (conférences, visites, séminaires, rencontres et excursions...) est planifié sur l'année.

Les excursions (Tioulim) et activités font partie **intégrante** du programme.

## ***INSTRUCTIONS ET NORMES DE CONDUITE AU LYCÉE***

### ***A - Assiduité de l'élève:***

L'élève est tenu d'être présent à tous les cours du lycée, Kodech, Tephila, Oulpan compris. **Condition " sine qua non "** au renouvellement du dossier d'inscription l'année suivante.

L'assiduité de l'élève fait l'objet d'un contrôle continu.

Les parents informés régulièrement, sont invités à coopérer avec la direction afin de veiller, ensemble, à ce que l'élève soit ponctuel et assidu.

La Direction ne peut être tenue pour responsable des conséquences qui résulteraient du manque d'assiduité de la part de l'élève.

Les absences et retards seront signalés dans le bulletin trimestriel et reportés dans le " dossier absences " qui fait désormais partie du livret scolaire de l'élève présenté au baccalauréat (cf. B.O du ministère de l' Education Nationale Français).

Les élèves doivent se trouver en salle de cours avant l'arrivée du professeur. Si le professeur est absent, les élèves doivent rester dans leur salle et attendre les instructions d'un membre de l'administration.

### ***B - Les sorties***

1. Par souci de sécurité, il est absolument interdit de sortir de Kfar Maimon sans l'autorisation de l'un des professeurs principaux.
2. L'autorisation de sortie est accordée généralement dans les conditions suivantes :

a) La sortie a lieu en dehors des cours et non au détriment des tâches à accomplir ou d'activités obligatoires à l'internat.

b) La raison de la sortie, sa destination et les moyens de transport prévus sont convenus au préalable avec le Professeur principal.

3. Il est permis d'aller à l'épicerie du Kfar selon un horaire préétabli par le Directeur de l'établissement.
4. Toute sortie non autorisée hors du Kfar est considérée comme un manquement très grave aux normes de l'établissement.
5. Les dates des vacances sont fixées et communiquées **au début de l'année scolaire**.  
Elles te sont communiquées afin que tu puisses prendre tes dispositions.  
Tout projet de départ à l'étranger doit faire l'objet d'une demande des parents avec préavis de 30 jours. Cette demande doit être adressée à la direction afin d'obtenir une autorisation.

### **C - Transports et auto-stop**

La Direction interdit aux élèves de voyager en auto-stop, qu'il s'agisse de voyages urbains ou interurbains. Les élèves sont tenus de respecter cette norme afin d'assurer leur propre sécurité et leur bien-être . Les élèves sont priés de recourir aux transports publics exclusivement (taxi, bus).

### **D – Chabbath, fêtes et congés**

*1. Les élèves quittant l'internat pour le chabbat, les fêtes ou les congés, sont tenus de mentionner à l'administration le nom, l' adresse, le numéro de téléphone et le lien de parenté de la famille d'accueil et devront recevoir l'approbation de la Direction.*

*L'Assistante sociale trouvera une solution à l'élève qui n'aura pas où aller, à condition d'être prévenue à l'avance jusqu'au mardi 13h00.*

L'élève dont les parents résident en Israël et désirant se rendre à une autre destination doit obtenir l'autorisation du Méhaneh. Cette autorisation est donnée avec l'accord des parents par écrit .

### **E -Dommages matériels.**

1. Dès le début de l'année scolaire une caution d'un montant de **300** shékalim, servant à couvrir d'éventuels frais de détérioration, sera versée par chaque élève . Cette caution lui sera rendue à la fin de l'année scolaire, déduction faite des frais de détérioration causés, individuellement ou collectivement ou/et du montant des livres perdus ou dégradés.

Une fiche personnelle sera tenue à jour lors de la réception et lors de la restitution du matériel prêté.

2. Tout élève est responsable du mobilier de l'établissement (classes, chambre...).

L'élève doit contribuer à l'entretien du matériel et à le maintenir en bon état.

Toute détérioration doit être signalée immédiatement, afin d'être réparée.

3. Il est évident que chaque élève doit veiller à la propreté de l'internat. La décoration de ta chambre sera faite avec décence et sans entraîner la dégradation des peintures. Les changements éventuels de disposition du mobilier de la chambre seront effectués en concertation préalable avec le Madri'h

4. On est prié d'éviter au maximum les gaspillages d'eau et d'électricité.

5. On est tenu de verrouiller la porte de sa chambre en sortant.

### **F. Tenue vestimentaire:**

1. Le port de la Kipa est obligatoire. De même, le port du Taleth Katan relève d'une grande Mitzva : c'est ton premier vêtement !

2. L'élève veillera à s'habiller de façon sobre; les vêtements arborant des dessins et autres "ornements" sont à bannir: ils ne correspondent pas à l'esprit de notre établissement. Les pantalons – bien que mode oblige – ne seront pas troués, usés, rapiécés, tout comme les "taille basse"...

3. La direction tient à souligner que le port du short, des pantalons pyjamas (sarouals), des savates, des pantoufles ou des T. shirts sans manches, ainsi que le torse nu reste interdit en classe, au réfectoire, au Beth Hamidrach et dans l'enceinte de Kfar Maimon – exception faite des locaux de l'internat.

4. Les cheveux longs, les teintures, les têtes rasées, le gel sont formellement interdits.

5. Un Chabbath sur deux est célébré au lycée. Tous les élèves sont tenus de participer à toutes les activités qui y sont organisées.



Le Chabbath, le port de la chemise blanche et d'un pantalon classique est de rigueur, et ce jusqu'à sa clôture.

**G. Cigarette:**

Les dangers de la cigarette sont connus de tous. Dans un souci de créer une atmosphère saine, nous avons décidé de prendre des mesures strictes dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle, il est interdit de fumer à l'internat, dans la cour et les environs de la Yéchiva ceci sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au renvoi définitif.

**H. Différents appareils électroniques:**

L'utilisation d'Arcos, ordinateurs (portables ou autres), TV, vidéos... sont formellement **INTERDITS**.

Les portables ne seront utilisés **qu'**à l'extérieur des cours.

Nous sommes persuadés que tu comprendras le bien-fondé de ces règles qui te permettront ainsi qu'à l'ensemble de tes camarades de vous épanouir et d'étudier sérieusement.

Nous te souhaitons ***Béatslaha !...***

La Direction.